

# ACTION URGENTE

## UN MEMBRE DE L'OPPOSITION RISQUE DE SUBIR D'AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS

**Bertrand Zibi Abeghe, un membre de l'opposition gabonaise, a déclaré avoir été victime de mauvais traitements en détention, après qu'un téléphone portable a été trouvé dans sa cellule à la prison centrale de Libreville. Il a été transféré depuis lors dans un quartier réputé pour être surpeuplé et où les prisonniers vivent dans l'obscurité, privés de lumière naturelle.**

**Bertrand Zibi Abeghe**, un membre de la formation d'opposition appelée Coalition pour la nouvelle république, aurait été roué de coups par des surveillants le 15 janvier, après qu'un téléphone portable a été trouvé dans sa cellule. Ses avocats, qui lui ont rendu visite le 17 janvier, ont signalé qu'il était blessé au nez et présentait des ecchymoses au dos et sur la plante des pieds. En outre, Bertrand Zibi Abeghe a été transféré à titre punitif dans un autre quartier de la prison centrale de Libreville, connu sous le nom de « CB ». Ce quartier est réputé pour être surpeuplé et les prisonniers y vivent dans l'obscurité toute la journée.

Bertrand Zibi Abeghe a été arrêté le 31 août 2016, au lendemain de manifestations contre les résultats de l'élection présidentielle, que l'opposition qualifiait de frauduleux. Il a été emmené à la Direction générale de la recherche (DGR) et interrogé au sujet, entre autres, d'une présumée « possession illégale d'armes à feu ». Il y a été détenu deux semaines. Inculpé d'« atteinte à la tranquillité publique », d'« association de malfaiteurs », de « participation à des actes susceptibles de troubler l'ordre public », de « manifestations contre l'autorité de l'État », de « participation à des actes de violence », de « non-assistance à personne en danger » et de « possession illégale d'armes à feu », il a été transféré à la prison centrale de Libreville. Au tribunal, ses avocats ont soutenu que les preuves à charge étaient insuffisantes. La Haute Cour de justice siégeant à Libreville a débouté Bertrand Zibi Abeghe de ses trois demandes de libération sous caution.

Bien que le procureur ait autorisé cet homme à consulter un médecin privé le 29 janvier, Amnesty International craint de plus en plus qu'il ne subisse d'autres mauvais traitements, sachant qu'il a déjà, semble-t-il, été battu en prison. En novembre 2016, ses proches ont signalé qu'il avait le visage et les pieds enflés et ils étaient convaincus qu'il avait été roué de coups.

Pendant ses deux premiers mois de détention, Bertrand Zibi Abeghe a été coupé de sa famille. Il a de nouveau été privé de visites familiales à partir du 2 janvier 2018, après que le défenseur des droits humains Marc Ona a publié sur Facebook un message en faveur de Bertrand Zibi Abeghe, qu'il avait vu à la prison en même temps que sa compagne. Le président de la Haute Cour a rétabli le droit de visite le 29 janvier.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités à diligenter une enquête rapide, indépendante et impartiale sur les actes de torture et les autres mauvais traitements que Bertrand Zibi Abeghe aurait subis et à traduire en justice tous les responsables présumés ;
- engagez-les à veiller à ce que, pendant sa détention, il puisse s'entretenir régulièrement avec sa famille et ses avocats et ne soit pas soumis de nouveau à des actes de torture ni à d'autres mauvais traitements ;
- demandez-leur de mettre fin aux manœuvres d'intimidation et au harcèlement, sous toutes leurs formes, dont sont victimes des membres de l'opposition et des défenseurs des droits humains au Gabon, notamment du fait de l'utilisation abusive du système judiciaire.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 13 MARS 2018 :**

Ministre de la Justice  
Francis Nkea Nzigue  
B. P. 547  
Libreville, Gabon  
**Formule d'appel : Monsieur le Ministre,**

Procureur général  
Steve Ndong Essame  
Tél. : +24106058245 (PAR SMS  
UNIQUEMENT)  
**Formule d'appel : Monsieur le Procureur,**

Président du tribunal  
Fulgence Ongama  
Tél. : +24106245490 (PAR SMS  
UNIQUEMENT)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Gabon dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation  
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN MEMBRE DE L'OPPOSITION RISQUE DE SUBIR D'AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bertrand Zibi Abeghe est un ancien député du Parti démocratique gabonais (PDG), actuellement au pouvoir. Il a démissionné publiquement le 23 juillet 2016 et a quitté le parti au cours d'une visite de campagne d'Ali Bongo Odimba dans sa circonscription, Bolossoville (province du Woleu-Ntem). Il appartient aujourd'hui à la Coalition pour la nouvelle république, une formation qui regroupe plusieurs partis politiques de l'opposition ayant soutenu la candidature de Jean Ping face au président Bongo.

Le 31 août 2016, il a été annoncé qu'Ali Bongo avait remporté l'élection avec 49,8 % des suffrages contre 48,23 % pour son principal rival, Jean Ping. Le camp de ce dernier a affirmé que le scrutin était frauduleux et a contesté les résultats dans l'une des neuf provinces du pays. Cela a immédiatement déclenché des manifestations à Libreville, la capitale. Les forces de sécurité ont réagi en effectuant un raid au siège du parti de Jean Ping. Selon l'opposition, au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs, blessées. Bertrand Zibi Abeghe et d'autres personnes ont été arrêtés. Un porte-parole du gouvernement a déclaré que l'objectif du raid était de retrouver des « criminels armés », qui auraient incendié le parlement ce jour-là

(<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/09/gabon-security-forces-must-stop-using-excessive-force-amid-postelection-tension/>).

Le candidat à l'élection présidentielle Jean Ping a continué de contester les résultats du scrutin d'août 2016. En septembre 2017, il s'est vu temporairement refuser le droit de quitter le pays.

Nom : Bertrand Zibi Abeghe  
Homme

AU 18/18, AFR 26/7802/2018, 30 janvier 2018